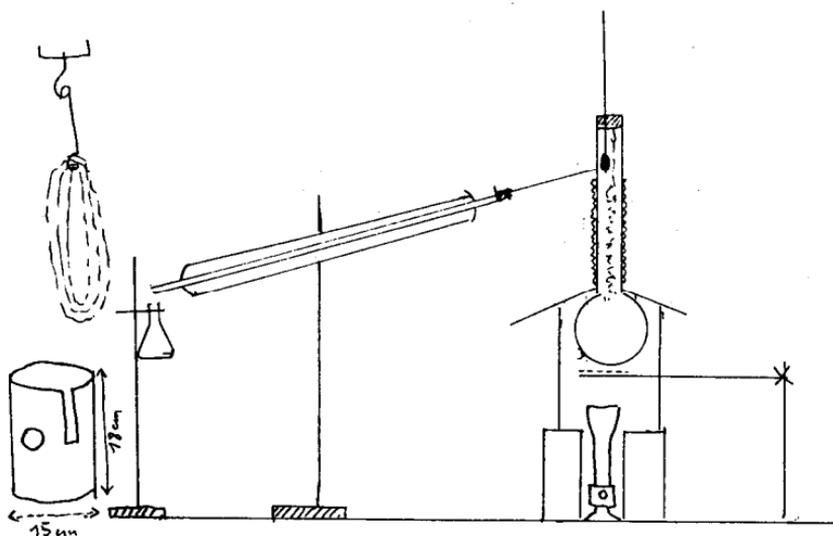


DISTILLATION FRACTIONNEE DU PETROLE BRUT

Compléments à la publication du B.U.P. n° 589, p. 351

De nouveaux essais effectués dans des laboratoires de lycées ont conduit aux remarques suivantes :



- 1° Sur la figure p. 352 du B.U.P. N° 589, 29 est le *diamètre* du col du ballon. La hauteur du col, entre le ballon et le tube à dégagement, est de 190 mm (très important).
- 2° On peut suspendre la chaînette au moyen d'un petit crochet en fil métallique, enfoncé dans le bouchon de la colonne : ceci est plus pratique que la toile métallique introduite dans le col du ballon.
- 3° Pour obtenir les températures indiquées, il est indispensable de placer le ballon dans une « boîte de conserve » : une fente verticale laisse passer le support de la grille métallique surmontant le bec Mecker, et un petit orifice circulaire permet d'allumer le bec au moyen d'une buchette et d'observer la flamme. Cette boîte est surmontée d'un « couvercle » en toile d'amiante.

- 4° Utiliser un bec Mecker de hauteur 18 cm environ.
- 5° Entourer le col du ballon avec du fil d'amiante.
- 6° Si l'on voulait poursuivre la distillation au-delà de 250°, il serait nécessaire de faire circuler de l'eau chaude dans le réfrigérant : sinon les produits de la distillation se condenseraient dans le réfrigérant.
- 7° On peut récurer le ballon au moyen d'un mélange de sable et de poudre à récurer.

La maison « Touzart et Matignon » se trouve actuellement à 94400 Vitry-sur-Seine, 8, rue E.-Hénaff - B.P. 52 - Tél. : 680.85.21. Elle peut fournir le matériel nécessaire à cette manipulation, ainsi que de petites quantités de pétrole brut : elle a dû, pour cela, effectuer de nombreuses démarches, la vente du pétrole brut étant interdite en France.
